

Bagnères Classic Trail: REGLEMENT/SECURITE

Le 01 mai 2020, Le stade Bagnérais athlétisme organise deux courses : un trail avec départ en ligne de 25 km pour 1500 m de D+ et une course contre la montre de 10 km pour 500 m de D+

1/ Les épreuves

Trail TMB 25 km : Départ 8h30, ouvert à tous de junior à master, Une barrière horaire est fixée à 11h30 à Beudéan (km 16).

CLM 10 km : Départ à partir de 10 heures , les horaires de départ seront disponibles sur le site web le 30 avril à 12 h.

Le CLM est ouvert à tous de cadet à master.

Les places sont limitées à 300 pour le TMB 25 km et 200 pour le CLM 10 km

2/ Conditions d'inscription

Etre titulaire d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, catégorie cadet (uniquement pour le 10 km), junior, espoir, sénior ou vétéran. (Être né en 2004 et avant pour la saison 2020)

Ou titulaire d'une Licence délivrée par la FFTriathlon, FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaitre de façon précise, sur la carte Licence.

Pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de « l'Athlétisme en compétition » datant de moins de 1 an ou sa photocopie.

Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Les originaux de ces documents sont obligatoires pour validation de l'inscription.

3 / retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera au casino de Bagnères de Bigorre le 30 avril de 18h à 21 h et le jour de la course à partir de 7h00 au Musée Salies.

4/ Ravitaillement

2 Ravitaillements liquide et solide sont prévus à la croix de Manse et à Beudéan.

Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé, à ces postes respectez l'environnement.

5/ Matériel obligatoire (uniquement pour le trail TMB 25km)

Couverture de survie, sifflet et éco tasse.

Les bâtons sont autorisés.

6/Assistance médicale et sécurité

Une équipe médicale composée d'infirmiers diplômés d'état secouristes ainsi que d'un médecin coordinateur sera présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Elle est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard.

Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité.

Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

7/ Assurance

L'organisation souscrit une assurance de responsabilité.

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé.

8/ Logistique

Des douches sont prévues au gymnase cordier à 500 m de la ligne d'arrivée

9 / Chrono /classements / récompenses

Seuls Les 3 premiers au temps scratch hommes / femmes seront dotés d'un trophée Bagnères Classic Trail ainsi que le premier par regroupement de catégories (M0 avec M1,M2 avec M3, M4 avec M5).

10/ Inscriptions

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de PB organisation jusqu'au 30 avril 2019 à 11h00.

Les tarifs d'inscription :

Avant le 01 avril 2020 : TMB 20 euros et CLM 10 euros

Du 02 avril au 19 avril 2020 : TMB 22 euros et CLM 12 euros

Du 20 avril et le 30 avril 2020 à 11h : TMB 25 euros et CLM 15 euros

Attention : Il n'y aura aucune inscription sur place le jour de la course !

11/ Pénalités

nous nous autorisons à mettre un concurrent hors course pour les motifs suivants :

- Non port du dossard.
- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- - Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent. - Avis du service médical.

12 / droit à l'image

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisateur à utiliser son nom et son image sur tout support de communication, dans le cas contraire il suffit de nous communiquer vos coordonnées par courrier.

Conformément à la loi informatique et liberté, du 06 01 78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.